



VILLE

DE THUIN

1654-1962

Dimanche 20 et Lundi 21 Mai 1962

PROCESSION SAINT-ROCH

Grande Marche Militaire

ORGANISEE PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE
AVEC LE CONCOURS DU COMITE SAINT-ROCH

Ordre de Marche

DIMANCHE 20 MAI 1962

A 10 heures, Place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 13 heures, au Chant des Oiseaux, réunion des Sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 13 h. 1/2 très précises.

ITINERAIRE : Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, Avenue Buisseret, Drèves des Alliés, rue de Charleroi, Grand-rue, Place Albert 1^{er}, Rue Léopold II, rue du Moustier, Eglise de la V.-B., rue Saint-Nicaise, rue Saint-Roch, Rue Longue, rue du Canal, rue du Rivage, rue du Pont, Gare du Nord, route d'Anderlues, rue du Cromboulx, place des Waibes (arrêt de 45 minutes).

Rue du Cromboulx, route d'Anderlues, gare du Nord, rue t'Serstevens, Moustier, rue de la Piraille, chemin Marianne, route du Fosteau, place de la Maladrerie, place de Maroëlles (arrêt de 45 minutes).

Route de Sartiau, route de Lobbes, gare de Thuin-Ouest, route du Fosteau, Chapelle St-Roch, route du Fosteau, Chemin Marianne, Avenue de Ragnies, Moustier, rue t'Serstevens — Dislocation.

Le remise des primes aux Sociétés étrangères aura lieu à l'issue du Cortège

LUNDI 21 MAI 1962, à 10 heures

Grande Messe Militaire en Musique

Eglise N.-D. d'el Vaulx

A l'issue de la messe, formation du cortège qui se rendra à la Chapelle Saint-Roch, rue de la Piraille, Moustier, rue Léopold II, rue des Nobles, rue Saint-Jacques, Grand-rue, rue de Charleroi, rue de l'Hôpital, rue Parfait Namur, Grand-rue Place Albert 1^{er}.

A 13 h. 30, Place Albert 1^{er} : L'Administration Communale procédera à la remise des décorations aux Marcheurs ayant 25 et 35 ans de participation à la Marche Saint-Roch.

N.B. — Il sera tenu note pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la Procèsion. Il ne sera pas accordé de prime aux sociétés n'ayant pas effectué tout le parcours.

Ordre du Cortège

- | | |
|--|-----------|
| 1. Gendarmerie à cheval | Thuin |
| 2. Grenadiers à cheval | Thuin |
| 3. Sapeurs et Grenadiers de l'Empire | Thuin |
| 4. Zouaves Français 2 ^e Empire | Thuin |
| 5. Harmonie Royale Thudinienne | Thuin |
| 6. Drapeau de l'Association des Marches Folkloriques de l'Entre Sambre et Meuse et escorte d'officiers | |
| 7. Une Compagnie de la Marche Ste-Rolende | Gerpennes |
| 8. Pompiers de la Ville-Haute | Thuin |
| 9. Pompiers des Waibes | Thuin |
| 10. Clique des Ecoles Communales | Cuesmes |
| 11. Mousquetaires du Roy | Thuin |
| 12. Garde Royale Anglaise | Jumet |
| 13. Les Enfants de Ste Barbe | Ragnies |
| 14. Chasseurs Pompiers de la Ville-Basse | Thuin |
| 15. Zouaves Pontificaux (garde d'honneur de St Roch) | Thuin |
| 16. Saint Roch | |
| 17. Le Clergé | |
| 18. L'Administration Communale. | |

« La Marche Militaire Procession Saint-Roch est l'une des plus anciennes du Pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Elle fut fondée après le siège de Thuin de 1654 et dura jusqu'au XVIII^e siècle. Elle fut réorganisée en 1866 après l'épidémie de choléra qui ravagea la ville »

COMITE ORGANISATEUR

Les Présidentes d'Honneur :

Madame Omer Bernard

La Baronne P. Gendebien-Pirmez

Les Vice-Présidents d'Honneur :

Albert Bastin

Charles Gendebien

Marcel Gérard

Le Président :

I. Bohain

Les Vice-Présidents :

G. Cuisenaire P. Maillard

Le Secrétaire :

F. Piraux

Le Trésorier :

V. Bohain

Les Commissaires :

J. Becq, R. Blampain, A. Bohain, A. Ceulemans, H. Chatelle, A. Corbugy, G. Corbugy, J. Deflandre, M. Deflandre, F. Delforge, P. Hennuy, J.M. Lannoy, R. Mouthuy, A. Nicodème, V. Verrecht.